

Image not found or type unknown



Resiliation d une formation a distance

Par **dalle**, le **12/10/2009** à **20:19**

Bonjour,

j aimerais savoir s il est possible de resilier une formation a distance apres 3 mois j ai du prendre un emploi a plein temps pour des raisons financiere et je n arrive plus a suivre les cours.je leurs ai deja envoyer une lettre recommander en leur expliquant mon cas mais il refuse de resilier mon contrat.

j espere avoir une reponse de votre part et je vous en remercie beaucoup par avance